



Document 1 / 1

J.O n° 285 du 9 décembre 1999 page 18348

Mesures nominatives

Ministère de la justice

Décrets du 6 décembre 1999 portant détachement de magistrats

NOR: JUSB9910422D

Par décret du Président de la République en date du 6 décembre 1999, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Espel (Joël), juge de l'application des peines au tribunal de grande instance de Nice, est placé en position de détachement auprès du ministère des affaires étrangères pour servir au Tribunal pénal international de La Haye, pour une durée d'un an à compter du 17 mai 1999.

Consulter le fac-similé de ce document	Télécharger le document en RTF	Copier ou envoyer l'adresse de ce document	
---	-----------------------------------	---	--

[À propos du site](#) [Plan du site](#) [Nous écrire](#) [Établir un lien](#) [Mise à jour des textes](#) [Événements](#)

Le décret présidentiel a été ordonné par CHIRAC le 6 décembre 1999, alors que ESPEL était déjà en service à LA HAYE depuis le 17 mai 1999.

C'est en avril/mai 1999 après avoir cité Joseph FERRAYE comme témoin dans sa procédure, que Christine DEVIERS JONCOUR avait annoncé publiquement devant toutes les chaînes de télévision et des centaines de journalistes, qu'elle allait faire sauter la 5e République...

Pour les commanditaires du complot dans l'affaire FERRAYE, dont CHIRAC, DEVIERS JONCOUR allait provoquer un TSUNAMI politique auquel aucun des escrocs n'aurait survécu...

C'est pour cette raison que le "président" de la République française a mandaté le juge de Nice Joël ESPEL, déjà corrompu dans ce dossier, pour aller nettoyer toute trace de l'ordonnance de séquestre rendue par le Tribunal de LA HAYE.

L'urgence de la situation aux yeux du "président" CHIRAC et de ses complices paniqués, a fait qu'ils ont délégué leur JUGE ESCROC avant même d'avoir rendu le décret...

En définitive, ce n'est que 23 ans plus tard que la 5e République va sauter !